



SPIP 91 & SPIP 93 ATTAQUÉS

LA JUSTICE EN DANGER !

COMMUNIQUÉ

Dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 juin, le SPIP 91 et le SPIP 93, antennes milieu ouvert, à l'instar d'autres établissements pénitentiaires comme le CP de Fresnes, ont fait l'objet d'odieuses attaques.

À Courcouronnes (91), des individus ont incendié les locaux à l'aide de cocktails molotov. Un bureau d'entretien, adjacent au bureau de pose des bracelets électroniques, a été ravagé par les flammes.

Fort heureusement, les bureaux vides au moment de l'attaque n'ont entraîné aucun blessé parmi nos collègues.

La direction du SPIP 91 a mis en place des mesures d'urgence (annulation des convocations pour lundi 3 et mardi 4 juillet, exceptions faites pour les dossiers dit sensibles ; déplacements à l'extérieur annulés jusqu'à nouvel ordre ; service en mode adapté jusqu'à mardi inclus). A Saint-Denis (93), le hall du SPIP a été incendié également et les mêmes mesures ont été mises en place.

FO Justice CPIP appelle à poursuivre les mesures de protection pour tous nos collègues travaillant au sein du SPIP. Les services ayant une fonction régaliennne étant particulièrement visés.

FO Justice CPIP demande qu'un point de vigilance soit tout particulièrement apporté pour nos collègues surveillants affectés sur la surveillance électronique. En effet, pour rappel, ces derniers se déplacent seuls sur les zones d'assignation situées très souvent dans des quartiers souvent sensibles. À ce jour, quelles préconisations, hormis celle de doubler l'équipe en extérieur (soit deux agents) ?

FO Justice CPIP apporte son soutien à tous les personnels touchés et choqués par ces événements tragiques. N'hésitez pas à nous faire remonter toute difficulté.

FO JUSTICE CPIP – le 30 juin 2023

